

DÉLIBÉRATION N°007 2025

Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER Séance du 7 mars 2025

Date de convocation : le 26 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian MARCOU, le Maire.

Présents : Mmes DEVEAUD Sandrine, CHABRIER Aurélie et MM. SIMON Philippe, COUDERT Loïc, POUGET Jean-Marc, CHEVALIER Patrick, MALAGNOUX Benjamin

Absent : MM BERGEAL Jean-Pierre et PERRIER Antoine

Excusés : Mme VIDAL DA GAMA Marina

Procuration : aucune

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

A été nommée secrétaire de séance : M. COUDERT Loïc

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil Municipal,
après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 en
séance du Conseil Municipal du 7 mars 2025,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, décide :

1- Sur la détermination du résultat d'exploitation

année précédente	année courante	résultat cumulé
303 125,27	110 140,35	413 265,62

2- Sur le besoin réel de financement

année précédente	année courante	résultat cumulé		
-199 531,22	76 892,00	-122 639,22	Compte 001	BP N+1
Restes à réaliser dépenses		5 539,19		
Restes à réaliser recettes		45 899,00		
Besoin de financement de l'investissement		82 279,41		

3- Sur l'affectation du résultat

En priorité au report déficitaire				
Virement à l'investissement	82 279,41	Compte 1068	BP N+1	
Affectation compl, en réserves	0,00	compte 1068	BP N+1	
Report à nouveau créditeur	330 986,21	Compte 002	BP N+1	
Déficit à reporter		Compte 002	BP N+1	

Saint- Pardoux-L'Ortigier, le 7 mars 2025.
Le Maire, Christian MARCOU



Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 2 cours Bugeaud - 87000 LIMOGES.